



FFvolley
Ligue Centre
Val de Loire



**PROCES-VERBAL - ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE de VOLLEY
SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025**

L'Assemblée Générale Financière de la Ligue Centre-Val de Loire de Volley s'est tenue le samedi 29 novembre 2025 à Saint-Jean-Le-Blanc au Parc de Loire.

Clubs présents :

Eure et Loir : C'Chartres Volley - Châteaudun VB - Luisant AC

Indre : ASPTT Châteauroux VB

Indre et Loire : AS Montlouis - Saint Avertin Sports - Joué VB - RS St-Cyr sur Loire - Loches VB - Esvres VB

Loir et Cher : Club Volley Loisirs 41 (CD 41) - AAJ Blois - US Vendôme

Loiret : CD 45 - Alerte Saint-Jean - ASPTT Orléans - AS Castelneuvienne - CJF - ECO (+ AS Collège Dunois) - Gien Volley - GSR Ligue - Neuville Sports - SMOC Volley - USM Montargis VB - USM St-Denis en Val - USO VB – Beach Sport Orléans.

Clubs représentés par une procuration :

Eure et Loir : AS Nogentaise VB - CD 28 - US Yèvres

Indre et Loire : Club Volley 37 (CD37) - AS Luynoise - Avenir Amboise VB - UGS Chambray/Esvres - US Chambray

Loir et Cher : Para Volley Muides - AS Contres

Loiret : Sully Volley CSMS - Volley Club de Donnery - Volley Beaune Club - US St-Cyr en Val

Clubs non représentés/absents/ ou ayant donné une procuration non homologuée:

Cher : Bourges VB

Eure et Loir : ASL St Georges sur Eure - Volley loisirs de Bû - Mignières Volley - Orgères en Beauce – Nogent Le Roi Volley - A. Epernon VB

Indre et Loire : Monts VB - Tours VB

Loiret : VB Club Balgentien

EMARGEMENT

Collège électoral : 42 clubs présents ou représentés sur 52

Dont **42 clubs ayant le droit de vote.**

231 voix présentes ou représentées sur 271

● Préambule

Le Président, Michel MARTIN-DOUYAT, ouvre la séance.

Il remercie les dirigeants de s'être déplacés dans le Loiret, car initialement, cette assemblée générale était prévue à Vendôme, mais la salle n'était pas disponible.

● Présentation des nouveaux dirigeants

Avant d'ouvrir cette assemblée générale financière, le Président présente les nouvelles présidentes et nouveaux présidents qui ont engagé leur responsabilité dans l'avenir de leur club et du volley.

Il y a un changement de présidence dans les clubs de :

- Amicale d'Epernon : Sébastien LECLERE
- Joué VB : Marion CHARPENTIER
- AS Montlouis VB : Arthur MORCHE
- US Vendôme : Ludovic MARTINEAU
- USO VB : Norman LEBOUCHER.

3 nouveaux clubs se sont créés dans l'Eure et Loir, à savoir :

- Association Sports Loisirs de St Georges sur Eure – Claude HESLIERE est le Président.
- Club Corporatif Multisports de Lucé - Eric AGUILAR est le Président
- Nogent le Roi Volley en un club filleul (parrain C'Chartres Volley)

2 nouveaux clubs se sont créés dans le Loiret, à savoir :

- Volley Ball Balgentien - Ludovic BAZIN est le Président
- Beach Sport Orléans, en sommeil ces derniers temps, est relancé par son Président Frédéric CROS.

Au cours de ces deux dernières saisons, il y a 18 nouvelles dirigeantes et nouveaux dirigeants de clubs. Ce renouvellement avoisine donc les 40 %.

● Rappel de l'organisation des Assemblées Générales

Le Président rappelle le pourquoi de ce décalage de 6 mois entre l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale financière.

Il y a, depuis de nombreuses années, la volonté de séparer ces deux assemblées générales car traiter des deux sujets en même temps prenait trop de temps et ne permettait plus d'aborder certains sujets lors de l'assemblée ordinaire.

Cela est aussi pertinent pour établir un réel bilan de la saison écoulée qui s'achève au 30 juin, alors que l'assemblée générale a lieu fin mai-début juin, permettant ainsi à chaque club, à chaque comité départemental, d'organiser ses propres activités ou réunions durant le mois de juin.

Cependant, il y a un bémol, car il est nécessaire de voter des cotisations pour la saison d'après et définir un budget prévisionnel pour la saison en cours.

L'avantage c'est que cette formule permet à chacun des clubs d'anticiper.

- Information sur le trophée National du Fair Play

Le 27 novembre 2025, la Ligue Centre-Val de Loire s'est vue accorder le trophée pour le prix national du Fair Play. Ce trophée est le fruit du travail de ceux qui mettent en œuvre les actions, comme la commission Respacte. Mais, il est aussi attribué aux clubs, aux équipes, aux coachs et bien entendu aux arbitres qui accomplissent un travail essentiel.

- Précision sur les orientations de la ligue

Le Président souhaite préciser certains points.

- Tout d'abord, qu'il est difficile de faire cohabiter les finances dont dispose la Ligue, avec la volonté de mener les actions qui sont attribuées à une Ligue. Il faut garder toujours en tête cette volonté d'aller de l'avant et de ne pas trop impacter les clubs.
- Cette présente saison se voulait donner priorité à un passage à une transmission de missions entre Jean, qui part en retraite en début janvier prochain et Anaïs, nouvelle salariée qui va prendre le relais. Vu que ces missions sont complexes, il fallait acquérir pas mal d'expériences.
- Au travers de ses comptes que la Ligue, non seulement remplit les missions qui lui sont demandées (Sportive, Arbitrage, formations de jeunes et d'entraîneurs), mais qu'elle met en place de nouvelles actions et notamment en direction des clubs : des facilités pour le textile, les chaussures, les ballons. Elle gère aussi la communication qui est devenue incontournable aujourd'hui pour appuyer toutes les actions.

Cette saison a aussi été l'année :

- De la création d'un nouveau plan de développement, gros travail indispensable, et demandé aussi pour le partenariat financier avec la Région Centre-Val de Loire,
- D'une implication importante pour l'inclusion (gros projets avec les centres médicaux, les écoles), qui se terminera par un match de l'équipe de France de Volley Assis le 22 mars 2026 à Blois, contre les Pays-Bas,
- De la formation des entraîneurs, mais aussi à la formation des BPJEPS en partenariat avec FORMASAT,
- Et puis encore à la formation des bénévoles, ainsi qu'à la mise en place d'un plan d'action pour créer de nouveaux clubs car le volley refuse du monde,
- La Ligue met tout en place, afin que les évènements qu'elle crée, lui rapportent : les évènements autour du Beach, à Orléans avec l'Open Beach et la coupe de France Beach M13 à Châteauroux.

- Conclusion

Et pour finir, le président rappelle que la Commission Régionale Financière a besoin de bras. Une nouvelle personne va bientôt rejoindre cette commission. Ce ne sera pas de trop pour mener à bien tout le travail nécessaire.

Il est redit que si ce travail, fait par des bénévoles actuellement, devait être fait (et pas entièrement d'ailleurs) par un cabinet comptable, ce serait une dépense supplémentaire, entre 6000 et 8 000 euros pour laquelle il faudrait encore trouver des fonds.

- Adoption du procès-verbal de l'AG Ordinaire du 7 juin 2025

Le procès-verbal est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Résultat du vote : Le procès-verbal est ADOPTÉ à l'unanimité

- Bilan financier 2024/2025

Rodolphe DEGREGNY, trésorier, prend la parole pour présenter le bilan financier de la saison 2024/2025.

La saison 2024-2025 présente une situation financière marquée par la poursuite des efforts engagés la saison précédente pour stabiliser les comptes de la Ligue. Après un résultat excédentaire de 6 720 € en 2023-2024, obtenu grâce à des circonstances exceptionnelles, le compte de résultat 2024-2025 fait apparaître un contexte plus complexe, nécessitant une analyse détaillée tant des recettes que des dépenses.

Analyse des recettes

Les recettes cumulées pour la saison 2024-2025 s'élèvent à 379 126 €, soit une progression notable par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement due à :

- L'augmentation des versements des clubs, liée au nombre croissant de licenciés.
- La stabilité des subventions des institutions partenaires (Région, FFvolley, ANS).
- Les recettes issues des actions menées, bien que moindres qu'en 2023-2024 du fait d'une diminution de certaines opérations ponctuelles.
- Les recettes générées par les grands événements : Open Beach, CDF M13, actions régionales et formations.

Il convient toutefois de noter que, comme les années précédentes, une part significative des recettes repose sur des subventions spécifiques ou des actions exceptionnelles qui ne sont pas garanties chaque année.

Analyse des dépenses

Les dépenses cumulées atteignent 384 614 € pour 2024-2025, en progression par rapport à 2023-2024.

On observe plusieurs postes de hausse :

- La masse salariale, impactée par l'embauche nécessaire pour compenser les départs et assurer la continuité des missions (173 313 €). (NB Anaïs a été recruté pour remplacer Jean Claude (bénévole) qui assurait l'organisation du championnat et qui n'avait pas de remplaçant bénévole et Jean qui part en retraite)
- Les dépenses liées aux grands événements, notamment l'Open Beach, dont le budget reste élevé et qui atteint près de 35 000 € de dépenses malgré un équilibre global.
- L'augmentation des dépenses techniques (CRT), du fait du développement des structures de formation et des compétitions jeunes.
- Les frais liés aux déplacements, à l'arbitrage et aux formations, impactés par la pénurie d'arbitres et le besoin accru de déplacement.

Plusieurs commissions présentent un déficit : la commission technique (-11 727 €) et la commission d'arbitrage (-16 949 €). À l'inverse, la commission développement affiche un excédent de 8 137 €.

Résultat d'exploitation et situation financière

Le résultat d'exploitation de la saison 2024-2025 est de -5 488 €, contrastant avec l'excédent de la saison précédente. Malgré cela, la situation nette au 30 juin 2025 demeure positive à 97 039 €, soutenue par une trésorerie préservée (102 964 €).

Cette situation s'explique par :

- Une hausse générale des dépenses structurelles.
- La diminution relative de certaines recettes exceptionnelles.
- Le poids croissant des missions nécessitant du personnel salarié (faute de bénévoles).

La saison 2024-2025 confirme la tendance d'une activité croissante de la Ligue, mais révèle également une fragilité financière qu'il conviendra de maîtriser dans les années à venir. La dynamique positive en termes de développement sportif et événementiel doit s'accompagner d'une gestion financière prudente, notamment en ce qui concerne :

- La masse salariale
- Les événements à fort coût
- Les ressources incertaines provenant de subventions exceptionnelles.

Il appartiendra au Comité Directeur Régional d'ajuster les politiques budgétaires afin de garantir l'équilibre des comptes tout en soutenant la progression de nos actions et le développement du volley-ball régional.

Interventions des clubs

- Il est constaté une hausse du coût des hébergements pour les stages CRE dans le budget de la commission technique.
→ Effectivement, la décision de ne plus se rendre au CRJS de Blois (pour des motifs sanitaires, et le manque de prestations à la hauteur d'un stage sportif), combiné à la fermeture du CRJS de Salbris, a réduit les options.

C'est pourquoi, les stages du centre régional d'entraînement se déroulent à l'Ethic Etapes de Blois, qui est un établissement hôtelier privé, ce qui explique cette augmentation.

Le bilan financier 2024/2025 est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Résultat du vote : Le bilan financier est ADOPTÉ à l'unanimité

● **Rapport du vérificateur aux comptes**

Nathalie NORGET a effectué la vérification des comptes et présente son rapport.

Conformément au mandat qui m'a été confié lors de l'Assemblée générale financière tenue le 30 novembre 2024, j'ai procédé le 26 novembre 2025, par sondage, à la vérification des comptes de la Ligue Centre Val de Loire de Volley pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025.

Par mes contrôles, je peux certifier :

- *Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;*
- *Que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.*

En conclusion, je ne peux que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

A la suite de ce compte-rendu, il est demandé d'élire un vérificateur aux comptes pour la saison 2025-2026.

Nathalie NORGET se propose à nouveau.

Sa candidature est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale :
Résultat du vote : Candidature APPROUVÉE à l'unanimité

● **Le budget prévisionnel 2025/2026 (Voir en annexe)**

Rodolphe DEGREGNY, trésorier, présente le budget prévisionnel, réactualisé en ce début de saison.

Après cette présentation, une question est posée sur les tâches des salariés à la Ligue.

Le secrétaire général prend la parole pour y répondre.

- Le secrétariat est géré par Sophie. Elle est disponible pour les clubs pour diverses interrogations ou requêtes liées aux licences entre autres. Elle est en relation directe, et travaille avec les différentes commissions de la Ligue, tout en s'occupant de l'aspect administratif quotidien et de l'accueil téléphonique.
- Anaïs a pour mission de gérer la sportive (championnats), la formation des jeunes (Stages CRE) et reprend les missions de Jean (qui sera en retraite en début 2026) à savoir notamment : le PSF, les services civiques.
- Gaëtan est la majeure partie du temps sur le terrain et son activité est axée sur la formation et le développement. Il est en relation avec FORMASAT, l'université STAPS, la FFSU. Il encadre les stages DRE (formation entraîneur). Encadre les événements ponctuels tels que le Rassemblement des clubs, le colloque technique.
- Paul a pour mission de développer tous les volleys (notamment Volley Assis, Volley Santé) et s'occupe également du développement des structures dans les départements. Gère la communication avec l'apprentie et s'occupe du partenariat (textile, équipement, matériel).
- Méline, apprentie communication, est présente pour la saison.

Il ajoute que le rôle d'une Ligue est d'apporter service aux clubs tout en répondant aux demandes fédérales mais aussi des institutions locales comme la Région (qui finance une partie des actions).

Pour la partie service aux clubs les éléments les plus visibles sont notamment:

- les championnats régionaux
- La formation de la future élite sportive via les stages CRE.

- Les formations des entraîneurs.
- L'accès à des partenariats Textiles, ballons, chaussures ...

Le budget prévisionnel est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Résultat du vote :

Pour 211 voix

Abstention 20 voix

Le budget prévisionnel est ADOPTÉ

● **Les cotisations régionales 2026/2027 (Voir en annexe)**

Il n'y a pas d'augmentation des tarifs des licences cette saison, juste des modifications de certaines amendes pour homogénéiser et quelques ajustements. Il y a une baisse du tarif des licences beach de façon à soutenir le développement de cette pratique.

Après la présentation des cotisations régionales, des questions sont posées.

- Pourquoi les amendes et les forfaits sont réévalués et augmentés ?

→ La Ligue a souhaité une homogénéité sur le coût des amendes/forfaits car il faut constater qu'il y a peu de forfaits dans la saison et une amende se veut dissuasive. Les amendes ne sont pas appliquées par plaisir et la Ligue est ouverte à discussion s'il y a une réclamation d'un club. Il est primordial que les clubs soient conscients que suite à un forfait, cela peut causer des complications pour l'organisation des championnats régionaux, l'amende est donc faite pour encourager les clubs à éviter ces situations. La ligue reste présente pour discuter avec tous les clubs qui rencontreraient des difficultés qui pourraient entraîner des amendes.

Les cotisations n'ont pas connu d'augmentation ni de diminution en majeur partie, car la Ligue doit faire preuve de prudence en regardant vers l'avenir.

Effectivement, la Ligue va connaître une réduction de sa masse salariale en raison du départ en retraite de Jean. Cependant il est nécessaire de prévoir que les subventions vont diminuer.

Par ailleurs, le siège de la Ligue pourrait être mis en vente par la municipalité et il va falloir envisager peut-être l'achat du lieu ou d'un autre lieu pour établir notre siège.

Enfin, il est nécessaire de conserver et de développer toutes les actions mises en place.

Questions

- En comparaison avec d'autres Ligues, il s'avère que le Centre-Val de Loire a les cotisations les plus élevées. Pourquoi ?
→ Certainement, mais il faut comparer ce qui peut être comparable. Certaines Ligues ont des CTS payés par le Ministère des sports, plus de licenciés.
- Est-ce envisageable de proposer des cotisations mi-saison ?
→ Il existe déjà des licences dites temporaires pour ce cas de figure. Les informations vont être fournies ultérieurement

Voici la règlementation pour ce type de licence dite temporaire :

Cette licence est délivrée à titre individuel à un non licencié qui désire participer à un tournoi validé par la FFvolley, la ligue ou le comité départemental.

Cette licence est rattachée à l'organisateur du tournoi ou de la manifestation (FFvolley, Ligue, Comité Départemental ou GSA) par l'intermédiaire du Groupement Sportif Fédéral, du Groupement Sportif Régional ou Départemental ou du GSA. Elle n'est pas prise en compte pour l'attribution des voix de ce GSA, et ce dans quelconque instance de la FFvolley.

Cette licence permet de participer à un ou plusieurs tournois indoor/outdoor pour une durée de 3 mois maximum.

Cette licence ne permet pas de participer à un championnat, un challenge, une coupe ou toutes les autres activités au sein d'un GSA.

La validité de cette licence peut être de 1 mois ou 3 mois.

Le coût de la licence est fixé par la FFvolley, aucune cotisation régionale ou départementale ne peut être appliquée.

Les cotisations régionales 2026/2027 sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Résultat du vote :

Pour 147 voix

Abstention 22 voix

Contre 62 voix

Les cotisations régionales sont ADOPTÉES

Avant de conclure cette assemblée générale, il est rappelé les événements, les initiatives prévues tout au long de la saison 25/26.

Secteur Beach :

- La continuité du développement des terrains de Beach sur tout le territoire : 2 terrains sur Orléans - 3 terrains à Blois - 1 terrain à Châteauroux - 1 terrain à Chartres - 1 terrain à Nogent le Rotrou - 1 terrain à Bû - 1 terrain à Châteaudun.
- Un CRE Beach dans la catégorie M17 pour participer aux Beach Volleyades.
- Une formation d'entraîneur Beach va se mettre en place en 2026.
- Pour profiter de tous les terrains construits : la commission avec le soutien de la ligue va créer un championnat régional Beach M15 - M18 - Senior en développant un outil en ligne.

Colloque:

- le rassemblement des clubs aura lieu le 31 janvier 2026 avec pour thème la raison d'être et les financements des clubs

Secteur technique :

- Le colloque technique aura lieu le samedi 28 février 2026 sur un stage du Centre Régional d'Entrainement avec la venue de M. Marc FRANCATEL du pôle performance de la FFvolley.

Secteur arbitrage :

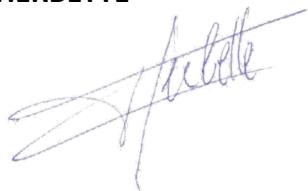
- La CRA, à la mi-saison, va faire un point pour chaque club, sur la couverture arbitrale dans le championnat régional.
- La CRA, en lien direct avec les comités départementaux, va continuer à former des marqueurs.

Pour conclure, le Président, Michel MARTIN-DOUYAT, souhaite qu'à l'horizon 2028, la parité soit faite dans le Comité Directeur Régional et fait appel à toutes les bonnes volontés, et encourage les femmes à intégrer l'instance régionale.

Et il faut déjà penser à "après 2028" pour chercher un nouveau Président ou une nouvelle Présidente.

Clôture de l'assemblée générale financière à 12h30.

Le Secrétaire Général
Fabrice HERBETTE



Le Président
Michel MARTIN-DOUYAT



LES ANNEXES

Annexe 1 - Le compte de résultats 2024-2025

RECETTES	REALISE 2024-2025	PREVISIONNEL 2024-2025	SAISON 2023-2024	DEPENSES	REALISE 2024-2025	PREVISIONNEL 2024-2025	SAISON 2023-2024
Versements des clubs				Versements FFVB			
Affiliation	2 147,00 €	168 588,00 €	166 597,00 €	2 223,00 €	2 253,50 €	727,16 €	300,00 €
Licences	129 849,00 €			128 099,00 €	125 671,50 €		300,00 €
Licences Beach	129,00 €			1 600,00 €	1 543,00 €		
Licences Para Volley	522,00 €			342,00 €	319,00 €		
Mutations	7 014,00 €			6 468,00 €	6 360,00 €	0,00 €	- €
Surclassements	137,00 €			105,00 €	135,00 €		
Engagements	23 760,00 €			23 760,00 €	15 960,00 €		
Amendes	5 030,00 €			4 000,00 €	4 180,00 €		
Indemnités de formation					200,00 €		
Imprimés					- €		
Commission Régionale Technique				Commission Régionale Technique			
Voir annexe CRT	34 942,60 €			24 520,00 €	23 166,00 €	46 669,33 €	35 440,00 €
Commission Régionale de Développement				Commission Régionale de Développement			
Voir annexe CRD	9 176,60 €			9 350,00 €	15 957,82 €	1 039,37 €	3 240,00 €
Commission Régionale d'Arbitrage				Commission Régionale d'Arbitrage			
Voir annexe CRA	440,00 €			400,00 €	360,00 €	17 389,27 €	14 710,00 €
Commission Beach-Volley				Commission Beach-Volley			
Voir annexe CER	100 077,57 €			45 710,00 €	52 426,00 €	96 986,31 €	41 660,00 €
Commission Volley Santé				Commission Volley Santé			
Voir annexe CVS	8 774,50 €			8 100,00 €	10 698,00 €	2 264,51 €	5 780,00 €
Commission Evénementielle Régionale				Commission Evénementielle Régionale			
Voir annexe CER	- €			27 000,00 €	27 460,00 €	0,00 €	22 000,00 €
Subventions Diverses				Frais de Personnel			
Région Centre - Mini-bus	3 600,00 €			35 950,00 €	31 754,28 €	173 312,86 €	166 847,00 €
Ville d'Orléans - Tentes	300,00 €			2 100,00 €	2 100,82 €	141 098,16 €	136 300,00 €
Aide à l'apprentissage	6 000,00 €			300,00 €	300,00 €	17 776,25 €	116 638,66 €
FFVOLLEY - Aide à l'emploi	7 500,00 €			6 350,00 €	6 333,40 €	8 479,98 €	17 217,00 €
ANS - Aide à l'emploi	15 000,00 €			8 350,00 €	11 666,67 €	639,67 €	14 413,96 €
Crédit Mutuel - Partenariat	3 000,00 €			8 350,00 €	4 166,67 €	Prévoyance Chorum	580,00 €
Cap'Asso				3 000,00 €	3 000,00 €	Harmonie Mutuelle	455,07 €
Formation DESJEPS				7 500,00 €	4 186,72 €	Médecine du travail	980,00 €
						Formation Professionnelle	786,12 €
						Frais salariés	400,00 €
						Frais de déplacement salariés	261,00 €
						Indemnités stagiaires + Formation	291,50 €
						Formation DESJEPS	300,00 €
							114,71 €
							0,00 €
							4 186,72 €

					Frais fixes	13 903,51 €	12 270,00 €	12 071,36 €
					Loyer bureau	6 879,84 €	6 600,00 €	6 524,40 €
					Taxe d'habitation	1 085,00 €	1 050,00 €	1 037,00 €
					EDF	517,36 €	320,00 €	307,36 €
					GDF	3 295,76 €	2 600,00 €	2 583,54 €
					MAIF	2 125,55 €	1 700,00 €	1 619,09 €
					Frais de secrétariat	3 503,21 €	2 630,00 €	2 536,14 €
					Fournitures administratives	2 136,32 €	1 200,00 €	1 135,15 €
					Affranchissements	243,05 €	160,00 €	152,99 €
					Orange	779,39 €	770,00 €	764,13 €
					Internet (Ionus, Google, Microsoft)	344,45 €	500,00 €	483,87 €
Frais de Réunion	0,00 €	0,00 €			Frais de Réunion et d'AG	2 614,11 €	1 880,00 €	1 823,07 €
Région centre					Pôts réunions CD + Déplacements	1 331,80 €	600,00 €	597,44 €
AG FFvolley					AG Ligue	920,31 €	380,00 €	361,57 €
					AG FFVB	362,00 €	900,00 €	864,06 €
Ethique Sportive - Fair-Play	2 375,00 €	3 500,00 €	2 000,00 €		Ethique Sportive - Fair-Play	2 699,72 €	3 000,00 €	2 685,00 €
Partenaire		1 500,00 €			Achats Divers	14,72 €	310,00 €	- €
Région Centre	2 000,00 €		2 000,00 €		Cotisations Sports sans violence	85,00 €	90,00 €	85,00 €
ANS	375,00 €				Versement aux clubs	2 600,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €
Services Civiques	7 320,00 €	3 600,00 €	9 433,34 €		Services Civiques	7 341,00 €	4 300,00 €	9 652,60 €
Versement Etat	7 320,00 €				Revertement aux stagiaires	7 341,00 €		
Produit divers	1 220,59 €	1 030,00 €	847,15 €		Frais divers	11 430,56 €	7 110,00 €	7 654,02 €
Produits divers de Gestion	75,22 €		0,15 €		Dotation aux Amortissements	7 285,44 €	4 110,00 €	4 788,84 €
Produits Exceptionnels	1 145,37 €		847,00 €		Achats divers	1 356,55 €	600,00 €	253,86 €
					Entretien Ligue	224,50 €	300,00 €	287,36 €
					Entretien Minibus	1 550,11 €	1 900,00 €	1 861,84 €
					Achats CSR	177,63 €		311,33 €
					Carburant Ligue	136,00 €		
					Charges diverses de gestion	8,88 €		150,79 €
					Charges exceptionnelles	691,45 €	200,00 €	
FFVB + ANS	6 715,00 €	3 700,00 €	14 023,50 €		Aides apportées par la Ligue	4 172,70 €	7 460,00 €	9 115,65 €
AAL	1 835,00 €		4 547,50 €		Revertement AAL		0,00 €	
Revertement VPT + Pros	4 880,00 €		3 976,00 €		Revertement VPT	2 225,00 €	1 150,00 €	1 250,00 €
Du stade vers l'Emploi		- €	5 500,00 €		Aide aux Compétitions	147,70 €	750,00 €	
		- €			Revertement Competlib	- €	5 560,00 €	5 544,00 €
					Aide création Clubs	1 500,00 €	1 000,00 €	- €
					Aide aux manifestations (fac)	300,00 €		2 321,65 €
					Du Stade Vers l'Emploi			
					Cotisations	338,00 €	338,00 €	369,00 €
Revenus financiers	4 095,97 €	4 095,97 €	1 900,00 €	- €	Frais Bancaires	222,75 €	222,75 €	237,47 €
TOTAL RECETTES	379 125,83 €	331 357,00 €	344 748,09 €		TOTAL DEPENSES	384 614,37 €	331 357,00 €	338 027,53 €

Report à nouveau au 1er Juillet 2024	102 527,63 €
Résultat d'exploitation au 30 Juin 2025	-5 488,54 €
Situation nette au 30 Juin 2025	97 039,09 €

Report à nouveau au 1er Juillet 2023	95 807,27 €
Résultat d'exploitation au 30 Juin 2024	6 720,36 €
Situation nette au 30 Juin 2024	102 527,63 €

REALISE 2024-2025

COMMISSION TECHNIQUE

	DEPENSES	RECETTES	
HABILLEMENT	3 006,10 €	650,00 €	HABILLEMENT
ACHAT TEXTILE	3 006,10 €	650,00 €	VENTE TEXTILE
FRAIS DIVERS			DOTATION
STAGES JEUNES	31 173,90 €	24 112,50 €	STAGES JEUNES
HEBERGEMENT CRJS CRE	13 659,05 €	17 884,00 €	PARTICIPATION AUX STAGES
CARBURANT	525,99 €	6 228,50 €	ANS - FORMATION JOUEURS
FRAIS DE DEPLACEMENT ENTRAINEURS CRE	1 028,25 €		
SALAIRES ENTRAINEURS CRE	3 677,03 €		
CHARGES SOCIALES ENTRAINEURS CRE	609,40 €		
ACHATS DIVERS / 2023-2024	229,50 €		
RESTAURATION - GOUTERS	10 719,72 €		
LOCATION SALLE/MINIBUS + COTISATIONS	724,96 €		
FORMATION CADRES & SALARIES + COLLOQUE	3 613,39 €	8 750,10 €	FORMATION CADRES & SALARIES + COLLOQUES
HEBERG. CRJS ENTRAINEURS	1 165,85 €	6 910,60 €	PARTICIPATION FORMATION ENTRAINEURS
RESTAURATION	1 339,20 €	1 839,50 €	ANS - FORMATION CADRE
PENALITE	105,40 €		
FRAIS DE DEPLACEMENT	509,94 €		
LOCATION SALLE	493,00 €		
COMPETITIONS	6 969,87 €	0,00 €	COMPETITIONS
INSCRIPTION VOLLEYADES	2 110,00 €		REFACTURATION INSCRIPTION
CARBURANT VOLLEYADES			
DEPLACEMENT VOLLEYADES	259,60 €		
HEBERGEMENT ET RESTAURATION VOLLEYADES	1 603,29 €		
SALAIRES ENTRAINEURS	2 094,37 €		
CHARGES SOCIALES ENTRAINEURS	310,13 €		
LOCATION VEHICULES	581,80 €		
DIVERS VOLLEYADES	10,68 €		
DIVERS	1 906,07 €	1 430,00 €	DIVERS
FRAIS DE DEPLACEMENT INTERDEP	47,90 €		
CARBURANT INTERDEP	50,01 €		
RESTAURATION INTERDEP	112,69 €		
ACHAT DIVERS	265,47 €		
INSCRIPTIONS CD MINI-VOLLEYADES	1 430,00 €	1 430,00 €	CD MINIVOLLEYADES
TOTAL DEPENSES CRT	46 669,33 €	34 942,60 €	TOTAL RECETTES CRT
RESULTAT		-11 726,73 €	

REALISE 2024-2025

COMMISSION DE DEVELOPPEMENT

	DEPENSES	RECETTES	
FORMATION DE CADRES	332,68 €	1 547,10 €	FORMATION DE CADRES
FRAIS DE DEPLACEMENT	118,40 €	1 547,10 €	MISE A DISPOSITION FORMASAT
CARBURANT	151,45 €		REGION CENTRE - FORMATION
RESTAURATION + HEBERGEMENT	62,83 €		
RESTRUCTURATION CD	240,65 €	4 629,50 €	RESTRUCTURATION CD
FRAIS DE DEPLACEMENT	49,50 €	629,50 €	ANS - DEVELOPPEMENT DES CD
CARBURANT	140,08 €	4 000,00 €	REGION CENTRE - RESTRUCTURATION DES CD
RESTAURATION	51,07 €		
ACHATS DIVERS			
FORMATIONS et COLLOQUE	172,37 €	3 000,00 €	FORMATIONS et COLLOQUE
CARBURANT	120,27 €	3 000,00 €	REGION CENTRE - FORMATION BENEVOLES
DEPLACEMENT	45,10 €		
RESTAURATION	7,00 €		
DIVERS	293,67 €	0,00 €	DIVERS
ACHATS DIVERS	132,74 €		
COMPET'LIB	160,93 €		
TOTAL DEPENSES CRD	1 039,37 €	9 176,60 €	TOTAL RECETTES CRD
RESULTAT		8 137,23 €	

REALISE 2024-2025

COMMISSION D'ARBITRAGE

	DEPENSES	RECETTES
ARBITRES	12 210,13 €	0,00 € ARBITRES
FRAIS DE DEPLACEMENT ARBITRES	12 030,13 €	
INDEMNITES ARBITRAGE	180,00 €	
CRJA	1 990,29 €	440,00 € CRJA
HEBERGEMENT	467,15 €	440,00 € INSCRIPTION
RESTAURATION	352,60 €	
FRAIS DE DEPLACEMENT FORMATION	174,30 €	
FRAIS DE FORMATION	400,00 €	
ACHAT TEXTILE	194,52 €	
LOCATION DE SALLE	212,00 €	
PENALITES	189,72 €	
INTERDEP	1 175,85 €	0,00 € INTERDEP
SUPERVISION	500,00 €	
FRAIS DEPLACEMENT	675,85 €	
RECYCLAGE + REUNION PDT CRA	1 203,85 €	0,00 € RECYCLAGE + REUNION PDT CRA
FRAIS DE DEPLACEMENT	630,60 €	
RESTAURATION	405,36 €	
CARBURANT	117,89 €	
MISSION	50,00 €	
DIVERS	809,15 €	0,00 € DIVERS
SUPERVISION	400,00 €	
FRAIS DE DEPLACEMENT	409,15 €	
TOTAL DEPENSES CRA	17 389,27 €	440,00 € TOTAL RECETTES CRA
RESULTAT		-16 949,27 €

FFvolley
Ligue Centre
Val de Loire

REALISE 2024-2025

COMMISSION BEACH VOLLEY

	DEPENSES	RECETTES
OPEN BEACH	34 907,64 €	36 764,65 € OPEN BEACH
ACHAT TEXTILE	4 595,87 €	1 600,00 € INSCRIPTIONS
ACHATS DIVERS	1 277,86 €	1 026,02 € RESTAURATION
CARBURANT	62,59 €	PARISIENNAT
CROIX BLANCHE	1 053,00 €	2 000,00 € CREDIT MUTUEL
FRAIS BANCAIRES	73,87 €	4 000,00 € REGION CENTRE
HEBERGEMENT	4 972,00 €	5 000,00 € VILLE D'ORLÉANS
HOTESSES	396,00 €	SUBVENTIONS
LOCATION LEDS	1 500,00 €	7 000,00 € REGION CENTRE
PRIZE MONEY JOUEURS	6 000,00 €	5 000,00 € MAIRIE
PUBLICITE	2 614,20 €	5 000,00 € CONSEIL DEPARTEMENTAL
REMUNERATIONS DIVERSES - KINE	300,00 €	MECENATS + DONS
RESTAURATION	9 657,95 €	4 000,00 € COLLECTTEAM
SECURITE	2 394,30 €	MAIF
		2 138,63 € DONS EN NATURE

RESULTAT OPEN BEACH 1 857,01 €

FEST'BEACH	195,54 €	682,00 € FEST'BEACH
HEBERGEMENT	66,70 €	500,00 € SUBVENTION DEPARTEMENT 36
RESTAURATION	55,98 €	110,00 € INSCRIPTIONS
DEPLACEMENT	59,00 €	72,00 € REPAS
DIVERS	13,86 €	

CDF M13	58 920,70 €	61 538,92 € CDF M13
CARBURANT	494,40 €	24 407,25 € FFVOLLEY 07.24
FRAIS DEPLACEMENT	185,50 €	56,00 € REPAS 07.24
HEBERGEMENT	8 783,20 €	3 000,00 € DON 07.24
RESTAURATION	15 957,86 €	2 000,00 € CONSEIL DEPARTEMENTAL 36
PUBLICITE	1 176,00 €	
TEXTILE	1 017,00 €	
PARTICIPATION A L'ACHAT D'UN TERRAIN	1 878,00 €	
ACHAT DIVERS	14,73 €	
	29 506,69 €	29 463,25 € SOUS TOTAL
CARBURANT	314,65 €	25 760,67 € FFVOLLEY 06.25
FRAIS DEPLACEMENT	35,80 €	3 000,00 € CONSEIL DEPARTEMENTAL 36 06.25
HEBERGEMENT	8 424,45 €	3 000,00 € REGION CENTRE 06.25
RESTAURATION	17 634,16 €	315,00 € REFACURATION 06.25
PUBLICITE	550,00 €	
TEXTILE	1 080,00 €	
LOCATION	1 348,05 €	
CADEAU	26,90 €	
	29 414,01 €	32 075,67 € SOUS TOTAL

CRE BEACH	2 962,43 €	1 092,00 € CRE BEACH
ENTRAINEURS CARGES SOCIALES	138,74 €	1 142,00 € PARTICIPATIONS STAGIAIRES
ENTRAINEURS SALAIRES	819,90 €	- 50,00 € REMB FORMATION ANIMATEUR
FRAIS DE DEPLACEMENT	607,00 €	
HEBERGEMENT	680,40 €	
RESTAURATION	715,49 €	

TOTAL DEPENSES CBV 96 986,31 € 100 077,57 € TOTAL RECETTES CBV

RESULTAT 3 091,26 €

REALISE 2024-2025

COMMISSION VOLLEY SANTE

DEPENSES	RECETTES
INITIATION	- €
DEPLACEMENT	3 774,50 €
RESTAURATION	ANS DEVELOPPEMENT PARA VOLLEY 5 000,00 € REGION CENTRE
FORMATION ET SEMINAIRE	2 264,51 €
RESTAURATION	217,38 €
INTERVENANT	1 452,40 €
DEPLACEMENT	251,20 €
CARBURANT	343,53 €
TOTAL DEPENSES CVS	2 264,51 €
RESULTAT	6 509,99 €

Annexe 2 – Le budget prévisionnel 2025-2026

RECETTES	Prévisionnel 2025-2026	Réalisé 2024-2025	DEPENSES	Prévisionnel 2025-2026	Réalisé 2024-2025
Versements des clubs	169 010,00 €	168 588,00 €	Versements FFVB	0,00 €	727,16 €
Affiliation	2 150,00 €	2 147,00 €	Licences		529,16 €
Licences	132 000,00 €	129 849,00 €	Mutations		
Licences Beach	150,00 €	129,00 €	Affiliation		196,00 €
Licences Para Volley	550,00 €	522,00 €			
Mutations	7 050,00 €	7 014,00 €	Rassemblement des Clubs	1 450,00 €	- €
Surclassements	150,00 €	137,00 €	Restauration	1 000,00 €	- €
Engagements	22 460,00 €	23 760,00 €	Frais de Déplacement	200,00 €	- €
Amendes	4 500,00 €	5 030,00 €	Frais Pédagogique	250,00 €	- €
Indemnités de formation					
Imprimés		- €			
Commission Régionale Technique	44 350,00 €	34 942,60 €	Commission Régionale Technique	50 420,00 €	46 669,33 €
Voir annexe CRT	44 350,00 €		Voir annexe CRT	50 420,00 €	
Commission Régionale de Développement	25 800,00 €	9 176,60 €	Commission Régionale de Développement	12 980,00 €	1 039,37 €
Voir annexe CRD	25 800,00 €		Voir annexe CRD	12 980,00 €	
Commission Régionale d'Arbitrage	4 732,00 €	440,00 €	Commission Régionale d'Arbitrage	17 980,00 €	17 389,27 €
Voir annexe CRA	4 732,00 €		Voir annexe CRA	17 980,00 €	
Commission Beach-Volley	71 600,00 €	100 077,57 €	Commission Beach-Volley	68 760,00 €	96 986,31 €
Voir annexe CER	71 600,00 €		Voir annexe CER	68 760,00 €	
Commission Volley Santé	25 655,00 €	8 774,50 €	Commission Volley Santé	20 880,00 €	2 264,51 €
Voir annexe CVS	25 655,00 €		Voir annexe CVS	20 880,00 €	
Commission Evénementielle Régionale	- €	- €	Commission Evénementielle Régionale	0,00 €	- €
Voir annexe CER	- €		Voir annexe CER	- €	
Subventions Diverses	32 900,00 €	35 400,00 €	Frais de Personnel	174 400,00 €	173 312,86 €
Région Centre - Mini-bus	3 600,00 €	3 600,00 €	Salaires	142 000,00 €	141 090,16 €
Ville d'Orléans - Tentes	300,00 €	300,00 €	Urssaf et Pôle Emploi	17 900,00 €	17 776,25 €
Aide à l'apprentissage	6 000,00 €	6 000,00 €	Médéric	8 500,00 €	8 479,98 €
FFVOLLEY - Aide à l'emploi	10 000,00 €	7 500,00 €	Prévoyance Chorum	640,00 €	639,67 €
ANS - Aide à l'emploi	10 000,00 €	15 000,00 €	Harmonie Mutuelle	800,00 €	796,38 €
Credit Mutuel - Partenariat	3 000,00 €	3 000,00 €	Médecine du travail	700,00 €	698,04 €
			Formation Professionnelle	3 100,00 €	3 072,28 €
			Frais salariés	250,00 €	252,60 €
			Frais de déplacement salariés	300,00 €	291,50 €
			Indemnités stagiaires + Formation	210,00 €	208,00 €

				Frais fixes	13 750,00 €	13 903,51 €
				Loyer bureau	6 900,00 €	6 879,84 €
				Taxe d'habitation	1 100,00 €	1 085,00 €
				EDF	550,00 €	517,36 €
				GDF	3 000,00 €	3 295,76 €
				MAIF	2 200,00 €	2 125,55 €
				Frais de secrétariat	3 400,00 €	3 503,21 €
				Fournitures administratives	2 000,00 €	2 136,32 €
				Affranchissements	250,00 €	243,05 €
				Orange	800,00 €	779,39 €
				Internet (Iphones, Google, Microsoft)	350,00 €	344,45 €
	Frais de Réunion	0,00 €		Frais de Réunion et d'AG	2 350,00 €	2 614,11 €
	Région centre			Pôts réunions CD + Déplacements	1 400,00 €	1 331,80 €
	AG FFVolley			AG Ligue	950,00 €	920,31 €
				AG FFVB		362,00 €
	Ethique Sportive - Fair-Play	2 400,00 €	2 375,00 €	Ethique Sportive - Fair-Play	2 790,00 €	2 699,72 €
	Partenaire			Achats Divers	100,00 €	14,72 €
	Région Centre	2 000,00 €	2 000,00 €	Cotisations Sports sans violence	90,00 €	85,00 €
	ANS	400,00 €	375,00 €	Versement aux clubs	2 600,00 €	2 600,00 €
	Services Civiques	7 400,00 €	7 320,00 €	Services Civiques	7 350,00 €	7 341,00 €
	Versement Etat	7 400,00 €		Reversement aux stagiaires	7 350,00 €	
	Produit divers	1 103,00 €	1 220,59 €	Frais divers	12 950,00 €	11 430,56 €
	Produits divers de Gestion	103,00 €	75,22 €	Dotation aux Amortissements	7 300,00 €	7 285,44 €
	Produits Exceptionnels	1 000,00 €	1 145,37 €	Achats divers	2 000,00 €	1 356,55 €
				Entretien Ligue	250,00 €	224,50 €
				Entretien Minibus	2 500,00 €	1 550,11 €
				Achats CSR		177,63 €
				Carburant Ligue	200,00 €	136,00 €
				Charges diverses de gestion		8,88 €
				Charges exceptionnelles	700,00 €	691,45 €
	FFVB + ANS	4 900,00 €	6 715,00 €	Aides apportées par la Ligue	3 800,00 €	4 172,70 €
	AAL	- €	1 835,00 €	Revertement AAL		
	Revertement VPT + Pros	4 900,00 €	4 880,00 €	Revertement VPT	2 300,00 €	2 225,00 €
			- €	Aide aux Compétitions		147,70 €
				Revertement Compét'l'ib		- €
				Aide création Clubs	1 500,00 €	1 500,00 €
				Aide aux manifestations (fac)		300,00 €
	Revenus financiers	4 000,00 €	4 095,97 €	Cotisations	350,00 €	350,00 €
				Frais Bancaires	240,00 €	240,00 €
	TOTAL RECETTES	393 850,00 €	379 125,83 €	TOTAL DEPENSES	393 850,00 €	384 614,37 €

COMMISSION TECHNIQUE

	DEPENSES	RECETTES	
HABILLEMENT	1 500,00 €	800,00 €	HABILLEMENT
ACHAT TEXTILE	1 500,00 €	800,00 €	VENTE TEXTILE
FRAIS DIVERS			DOTATION
STAGES JEUNES	31 610,00 €	25 350,00 €	STAGES JEUNES
HEBERGEMENT CRUS CRE	14 000,00 €	18 850,00 €	PARTICIPATION AUX STAGES
CARBURANT	550,00 €	6 500,00 €	ANS - FORMATION JOUEURS
FRAIS DE DEPLACEMENT ENTRAINEURS CRE	1 000,00 €		
SALAIRS ENTRAINEURS CRE	3 700,00 €		
CHARGES SOCIALES ENTRAINEURS CRE	610,00 €		
RESTAURATION - GOUTERS	11 000,00 €		
LOCATION SALLE/MINIBUS + COTISATIONS	750,00 €		
FORMATION CADRES & SALARIES + COLLOQUE	8 150,00 €	16 750,00 €	FORMATION CADRES & SALARIES + COLLOQUES
HEBERG. CRUS ENTRAINEURS	2 400,00 €	6 900,00 €	PARTICIPATION FORMATION ENTRAINEURS
RESTAURATION	1 600,00 €	1 850,00 €	ANS - FORMATION CADRE
FRAIS DE DEPLACEMENT	1 500,00 €	8 000,00 €	REGION CENTRE-FORMATION ENCADREMENT
LOCATION SALLE	2 650,00 €		
COMPETITIONS	7 220,00 €	0,00 €	COMPETITIONS
INSCRIPTION VOLLEYADES	2 150,00 €		
DEPLACEMENT VOLLEYADES	400,00 €		
HEBERGEMENT ET RESTAURATION VOLLEYADES	1 650,00 €		
SALAIRS ENTRAINEURS	2 100,00 €		
CHARGES SOCIALES ENTRAINEURS	320,00 €		
LOCATION VEHICULES	600,00 €		
DIVERS VOLLEYADES			
DIVERS	1 940,00 €	1 450,00 €	DIVERS
FRAIS DE DEPLACEMENT INTERDEP	50,00 €		
CARBURANT INTERDEP	60,00 €		
RESTAURATION INTERDEP	130,00 €		
ACHAT DIVERS	250,00 €		
INSCRIPTIONS CD MINI-VOLLEYADES	1 450,00 €	1 450,00 €	CD MINIVOLLEYADES
TOTAL DEPENSES CRT	50 420,00 €	44 350,00 €	TOTAL RECETTES CRT
RESULTAT	-6 070,00 €		

COMMISSION DE DEVELOPPEMENT

	DEPENSES	RECETTES	
FORMATION DE CADRES	380,00 €	1 600,00 €	FORMATION DE CADRES
FRAIS DE DEPLACEMENT	120,00 €	1 600,00 €	MISE A DISPOSITION FORMASAT
CARBURANT	160,00 €		
RESTAURATION + HEBERGEMENT	100,00 €		
RESTRUCTURATION CD	9 000,00 €	14 725,00 €	RESTRUCTURATION CD
FRAIS DE DEPLACEMENT, MISSIONS ET RECEPTIONS	1 500,00 €	700,00 €	ANS - DEVELOPPEMENT DES CD
Communication/publicité	3 000,00 €	4 825,00 €	REGION CENTRE - RESTRUCTURATION DES CD
AUTRES FOURNITURES	2 500,00 €	5 000,00 €	FFVB
DIVERS	2 000,00 €	4 200,00 €	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES
FORMATIONS et COLLOQUE	300,00 €	3 000,00 €	FORMATIONS et COLLOQUE
CARBURANT	150,00 €	3 000,00 €	REGION CENTRE - FORMATION BENEVOLES
DEPLACEMENT	100,00 €		
RESTAURATION	50,00 €		
PROJET SCOLAIRE	3 300,00 €	6 475,00 €	PROJET SCOLAIRE
FRAIS DE DEPLACEMENT, MISSIONS ET RECEPTIONS	300,00 €	2 200,00 €	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES
Communication/publicité	400,00 €	4 275,00 €	REGION CENTRE
AUTRES FOURNITURES	1 100,00 €		
DIVERS	1 500,00 €		
TOTAL DEPENSES CRD	12 980,00 €	25 800,00 €	TOTAL RECETTES CRD
RESULTAT	12 820,00 €		

COMMISSION D'ARBITRAGE

	DEPENSES	RECETTES
--	----------	----------

ARBITRES	12 400,00 €	0,00 € ARBITRES
FRAIS DE DEPLACEMENT ARBITRES	12 400,00 €	

CRIA	2 240,00 €	4 732,00 € CRIA
HEBERGEMENT	500,00 €	1 312,00 € INSCRIPTION
RESTAURATION	360,00 €	3 420,00 € REGION CENTRE-FORMATION
FRAIS DE DEPLACEMENT FORMATION	180,00 €	
FRAIS DE FORMATION	400,00 €	
ACHAT TEXTILE	300,00 €	
LOCATION DE SALLE	500,00 €	

INTERDEP	1 090,00 €	0,00 € INTERDEP
SUPERVISION	400,00 €	
FRAIS DEPLACEMENT	690,00 €	

RECYCLAGE + REUNION PDT CRA	1 300,00 €	0,00 € RECYCLAGE + REUNION PDT CRA
FRAIS DE DEPLACEMENT	650,00 €	
RESTAURATION	400,00 €	
CARBURANT	150,00 €	
MISSION	100,00 €	

DIVERS	950,00 €	0,00 € DIVERS
SUPERVISION	500,00 €	
FRAIS DE DEPLACEMENT	450,00 €	

TOTAL DEPENSES CRA	17 980,00 €	4 732,00 € TOTAL RECETTES CRA
RESULTAT	-13 248,00 €	

COMMISSION BEACH VOLLEY

	DEPENSES	RECETTES	
OPEN BEACH	35 580,00 €	36 850,00 €	OPEN BEACH
ACHAT TEXTILE	4 600,00 €	1 600,00 €	INSCRIPTIONS
ACHATS DIVERS	1 300,00 €	1 100,00 €	RESTAURATION
CARBURANT	100,00 €		PARTENARIATS
CROIX BLANCHE	1 100,00 €	2 000,00 €	CREDIT MUTUEL
FRAIS BANCAIRES	80,00 €	4 000,00 €	REGION CENTRE
HEBERGEMENT	5 000,00 €	5 000,00 €	VILLE D'ORLEANS
HOTESSES	400,00 €		SUBVENTIONS
LOCATION LEDS	1 500,00 €	7 000,00 €	REGION CENTRE
PRIZE MONEY JOUEURS	6 000,00 €	5 000,00 €	MAIRIE
PUBLICITE	2 800,00 €	5 000,00 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL
REMUNERATIONS DIVERSES - KINE	300,00 €		MECENATS + DONS
RESTAURATION	10 000,00 €	4 000,00 €	COLLECTTEAM
SECURITE	2 400,00 €		MAIF
		2 150,00 €	DONS EN NATURE

RESULTAT OPEN BEACH 1 270,00 €

FESTI'BEACH	280,00 €	700,00 €	FESTI'BEACH
HEBERGEMENT	70,00 €	500,00 €	SUBVENTION DEPARTEMENT 36
RESTAURATION	60,00 €	120,00 €	INSCRIPTIONS
DEPLACEMENT	100,00 €	80,00 €	REPAS
DIVERS	50,00 €		

CDF M13	29 850,00 €	32 850,00 €	CDF M13
CARBURANT	350,00 €	26 850,00 €	FFVOLLEY
FRAIS DEPLACEMENT	50,00 €	3 000,00 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL
HEBERGEMENT	8 500,00 €	3 000,00 €	REGION CENTRE
RESTAURATION	18 000,00 €		
PUBLICITE	600,00 €		
TEXTILE	1 000,00 €		
LOCATION	1 350,00 €		

CRE BEACH	3 050,00 €	1 200,00 €	CRE BEACH
ENTRAINEURS CARGES SOCIALES	150,00 €	1 200,00 €	PARTICIPATIONS STAGIAIRES
ENTRAINEURS SALAIRES	850,00 €		
FRAIS DE DEPLACEMENT	650,00 €		
HEBERGEMENT	700,00 €		
RESTAURATION	700,00 €		

TOTAL DEPENSES CBV 68 760,00 € TOTAL RECETTES CBV 71 600,00 €

RESULTAT 2 840,00 €

COMMISSION VOLLEY SANTE

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

INITIATION	- €	0,00 € INITIATION
DEPLACEMENT	- €	ANS DEVELOPPEMENT PARA VOLLEY
RESTAURATION	- €	REGION CENTRE

Sur le sol des bleus	20 880,00 €	25 655,00 € Sur le sol des bleus
----------------------	-------------	----------------------------------

Achats	4 700,00 €	2 780,00 € Ventes
Locations	1 300,00 €	1 000,00 € Prestation de services
Intervenants	6 700,00 €	6 000,00 € Etat
Communication	530,00 €	6 000,00 € Région
DEPLACEMENT	7 650,00 €	1 000,00 € Département
		2 000,00 € FFVB
		6 375,00 € Ligue
		500,00 € Cotisations

TOTAL DEPENSES CVS	20 880,00 €	25 655,00 € TOTAL RECETTES CVS
--------------------	-------------	--------------------------------

RESULTAT	4 775,00 €
----------	------------

Annexe 3 – Les cotisations 2026-2027



Cotisations 2026/2027

	2025-2026	2026-2027
AFFILIATIONS - REAFFILIATIONS		
GSA - Première Affiliation	- €	
Réaffiliations GSA/GSD/UGS NIVEAU DEPARTEMENTAL	38,00 €	38,00 €
Réaffiliations GSA/GSD/UGS/ REGIONAL	75,00 €	75,00 €
Réaffiliations GSA/GSD/UGS NIVEAU NATIONAL	75,00 €	75,00 €
Première affiliation CLUB JEUNES	- €	
Réaffiliation CLUB JEUNES	- €	
LICENCE DE BASE ENCADREMENT		
Extension DIRIGEANT	25,00 €	25,00 €
Extension SOIGNANT	30,00 €	30,00 €
Extension - ARBITRE - à partir de M18	30,00 €	30,00 €
Extension - EDUCATEUR SPORTIF - à partir de M18	30,00 €	30,00 €
Extension ARBITRE - Catégorie M15 à M9	30,00 €	30,00 €
Extension PASS BENEVOLE - REVERSEMENT > LR 1€	- €	
Droit de Mutation Extension Encadrement (sauf Dirigeant et Pass Bénévole)	42,00 €	42,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension VOLLEY-BALL		
MASTERS (40 ans et +) - SENIORS	54,50 €	54,50 €
M21	45,50 €	45,50 €
M18	38,50 €	38,50 €
M15	27,00 €	27,00 €
M13 - M11 - M9	21,00 €	21,00 €
M7	14,00 €	14,00 €
Droit de Mutation Joueur Nationale - à partir de M18	42,00 €	42,00 €
Droit de Mutation Joueur Régionale - à partir de M18	42,00 €	42,00 €
Droit de Mutation Exceptionnelle (toutes catégories)	42,00 €	42,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension OUTDOOR		
MASTERS (40 ans et +) - SENIORS	15,00 €	10,00 €
M21 - M18	13,00 €	10,00 €
M15 - M13 - M11	8,00 €	5,00 €
Droit de Mutation Outdoor à partir de M18	42,00 €	42,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension PARA-VOLLEY		
MASTERS/SENIORS	19,00 €	19,00 €
M21	17,00 €	17,00 €
Droit de Mutation PARA-VOLLEY à partir de M18	42,00 €	42,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension COMPET'L'IB		
à partir de M18	12,00 €	12,00 €

Cotisations 2026/2027

	2025-2026	2026-2027
LICENCE DE BASE PRATIQUE NON COMPETITIVE - Extension LOISIRS		
à partir de M18- REVERSEMENT > LR 5€ ET CD 5€	- €	- €
LICENCE TEMPORAIRE		
Validité 1 mois	- €	- €
Validité 3 mois	- €	- €
LICENCE EVENEMENTIELLE DECOUVERTE-INITIATION		
PASS EVENEMENTIELLE	- €	- €
TITRE DE PARTICIPATION PASS SMASHY		
PASS SMASHY	- €	- €
SURCLASSEMENTS		
Simple Surclassement	- €	- €
Double Surclassement	9,00 €	9,00 €
Triple Surclassement	16,00 €	16,00 €
LICENCES CLUB JEUNES		
EXTENSION DIRIGEANT	- €	- €
Création EXTENTION COMPETITION VOLLEY BALL	- €	- €
Renouvellement EXTENTION COMPETITION VOLLEY-BALL - REVERSEMENT > LR 1,50€	- €	- €
LICENCES MULTIPLES au sein d'un même GSA		
Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence Pratique Compétitive (M18 & +)	- €	- €
Ligue Compétitive supplémentaire à partir d'une autre Extension Pratique Compétition FFvolley (M18 & +)	- €	- €
Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une autre Extension Encadrement ou Pratique Compétitive (M15 à M9)	- €	- €
2ème Extension Encadrement à partir d'une Extension Encadrement <i>Si plusieurs mutations ont lieu dans le même club, seul le droit de mutation le plus élevé est appliqué</i>	- €	- €
INDEMNITES DE FORMATION - Droit supplémentaire de mutation		
Délai concerné par le calcul des indemnités de formation (saison en cours + N-3)	- €	- €
Valeur point de formation LICENCE JOUEUR de club quitté (GSA) à club recevant (GSA)	- €	- €
LICENCES PASSERELLE		
Affinitaire - Compet'lib	- €	- €

Cotisations 2026/2027

		2025-2026	2026-2027
Engagements Régionaux			
Senior		400,00 €	400,00 €
M21		190,00 €	190,00 €
M18		190,00 €	190,00 €
M15		40,00 €	40,00 €
Amendes			
Club non représenté aux AG	5€ par licencié avec un plancher de 100€ par absence		
Droit de réclamation		52,00 €	50,00 €
Modification au calendrier après la date du calendrier définitif		11,00 €	15,00 €
Feuille de match mal tenue		16,00 €	15,00 €
Feuille de match hors délai (non transmise dans les délais)		14,00 €	15,00 €
Résultat non saisie sur Internet		13,00 €	15,00 €
Encadrement sur feuille de match sans licence encadrement/éditeur sportif		11,00 €	15,00 €
Absence de licence validée (VA et VF) à compter du 3e match du championnat		11,00 €	15,00 €
Les forfaits - seniors / M21 / M18 / M15			
1er forfait		63,00 €	75,00 €
2ème forfait		105,00 €	150,00 €
Forfait général ou 3e forfait (équivalent à forfait général)		305,00 €	300,00 €
Application du forfait général pour un désistement à partir de la 3ème semaine précédent le début du championnat			
Pénalités - Seniors / M21 / M18 / M15			
Désistement en championnat		126,00 €	150,00 €
Application de la pénalité si le désistement intervient après l'envoi du calendrier définitif et la première journée de championnat			

Cotisations 2026/2027

Indemnité de formation à l'Arbitrage (hors déplacement)			saison 2026-2027
	Nbre de formateurs	indemnité/formateur/jour	
Observation d'un arbitre en Interdep	1 par terrain	60,00 €	62,00 €
Observation d'un Arbitre	1	50,00 €	52,00 €
Encadrement CRA	2 pour un groupe de 12 stagiaires	50,00 €	52,00 €
Formateur des Juges de ligne	1	50,00 €	52,00 €
Validation fin de formation CDA	1 membre de la CRA	50,00 €	52,00 €
Formateur Marqueur(*)	1		30,00 €
Formateur Arbitre(*)	1		60,00 €

*Ensuite refacturation aux comités départementaux

Indemnités d'Arbitrage		Indemnités	
Tournoi Compét'Lib	1 arbitre par terrain	60,00 €	62,00 €
Indemnités Entraineurs au C.R.E.			
		indemnité/jour	
Entraineur		70,00 €	70,00 €
Entraineur adjoint		50,00 €	50,00 €

AIDES COMITES DEPARTEMENTAUX - MINIVOLLEYADES

Aides non attribuées si la compétition a lieu dans la région

Indemnités kilométriques		0,38 € du km (y compris le péage)
AIDES A LA CREATION DE CLUBS		
Création d'un club filieul	200€ attribués au club parrain	300€ attribués au club filieul
Création d'un club jeune	200€ attribués au club parrain	300€ attribués au club jeune
SERVICE CIVIQUE		

1- Embauche d'un service civique dans un club, les modalités financières à prendre en compte sont :

- Une indemnité mensuelle sera versée chaque mois par l'ASP (Agence de Services et de Palement) au Volontaire. Ce montant est réévalué selon les dispositions légales et réglementaires et il s'élève actuellement à 504,98€.
- Une "prestation de subsistance", qui s'élève à 114,85€, devra être versée au Volontaire par mois. Cette prestation est servie au volontaire par la structure d'accueil (Club ou Comité Départemental).
- Les frais relatifs aux formations obligatoires du Volontaire (à savoir 100€ pour la Formation Civique et Citoyenne et 60€ pour le PSC1) devront être pris en charge par la structure d'accueil (Club ou Comité Départemental).

La Ligue reversera aux clubs la somme de 800€ à la fin du contrat si les 3 conditions concernant la prestation de subsistance sont respectées, à savoir :

- Le tuteur a suivi une formation.
- Le Volontaire a suivi les formations FCC et PSC1.
- Le tuteur a renvoyé le livret d'accueil en fin de contrat ou l'annexe 5 celui-ci.

ATTENTION : Si l'une de ces trois conditions n'est pas respectée, la Ligue ne versera pas sa participation.

De plus, le club ne pourra pas postuler pour un nouveau Volontaire Service Civique la saison suivante.

Cotisations 2026/2027

INDEMNITES D'ARBITRAGE								
	1er arbitre	2ème arbitre	Marqueur	Total				
M21/M18 Sénior	21,00 € 26,00 €	21,00 € 26,00 €	10,00 € 10,00 €	52,00 € 62,00 €				
Indemnités de stages								
Centre Régionale d'Entrainement	45 € Par jour de stage à la charge du stagiaire et/ou du club (hébergement inclus)							
Centre Régional des Jeunes Arbitres	90 € Par stage de 2 jours à la charge du club (hébergement inclus)							
Frais pédagogiques Formation entraîneur (D.R.E. 1)	90 € par stage de 2 jours (frais d'hébergement éventuels non inclus)							
INDEMNITES KILOMETRIQUES								
0,38€ du km (y compris le péage)								
Club non représenté aux assemblées générales								
5 euros par licencié avec un plancher de 100 euros par absence								

Cotisations 2026/2027

Amendes Arbitrage à la charge des clubs

<p>ABSENCE D'ARBITRE NON JUSTIFIÉE ou désistement hors force majeure avant le jeudi</p> <p>Les cas de force majeure retenus pour des désistements de dernière minute sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Problème de santé (justificatif obligatoire) Problème lié au transport (justificatif obligatoire) Problème autre à exposer au responsable des désignations (justificatif obligatoire) <p>En cas de désistement de dernière minute pour des motifs <u>non valides</u>, passé le jeudi avant le match, le club qui couvre l'Arbitre gère son remplacement.</p> <p>En cas de motif valable, c'est la CRA qui gère le remplacement.</p>	60 €
<p>RETARD DANS LE RETOUR DES QUESTIONNAIRES ARBITRE : tous les ans des arbitres ne répondent pas avant fin juillet (questionnaire envoyé en mai), ce qui crée des difficultés à ceux qui traitent les informations.</p>	60 €
<p>DROIT DE DEMANDE DE RECUSION D'ARBITRE (décision CRA par saison et par arbitre)</p>	320 €
<p>AMENDE GSA - DÉFAILLANCE TOTALE DAF ARBITRAGE</p>	voir ci-dessous
<p>AMENDE GSA - DÉFAILLANCE PARTIELLE DAF ARBITRAGE (par 1/4 de quota)</p>	voir ci-dessous
<p>AMENDE GSA - ABSENCE DE MARQUEUR NON VALIDÉ PAR MATCH</p>	50 €
<p>AMENDE GSA - MARQUEUR NON LICENCE PAR MATCH</p>	100 €

AMENDE GSA - DÉFAILLANCE TOTALE DAF ARBITRAGE (par défaillance)

Nombre de licenciés	montant de l'amende
2 à 29	100,00 €
30 à 69	200,00 €
70 à 109	300,00 €
110 à 149	400,00 €
150 à 249	600,00 €
250 et plus	800,00 €

AMENDE GSA - DÉFAILLANCE PARTIELLE DAF ARBITRAGE (par 1/4 de quota) (par défaillance)

Nombre de licenciés	montant de l'amende
2 à 29	25,00 €
30 à 69	50,00 €
70 à 109	75,00 €
110 à 149	100,00 €
150 à 249	150,00 €
250 et plus	200,00 €

AVANTAGES POUR LES NOUVEAUX CLUBS (Voir tarifs fédéraux en vigueur)		
1ère saison		
Le nouveau club paie Affiliation à la FFvolley de 20€ Les 50 premières licences prises au coût de 1€	Il ne paie pas La cotisation régionale liée à cette affiliation. La cotisation régionale sur les 50 premières licences	Avantages Dotation de 10 ballons par la Fédération Crédit de formation de 300 Euros maximum remboursés sur la base de justificatifs de formations fédérales.
2ème saison		
Le nouveau club paie Affiliation à la FFvolley et toujours pas de cotisation régionale liée à cette affiliation. Mi-tarif à la FFvolley pour les licences à 1€ prises l'année précédente et renouvelées	Il ne paie pas La cotisation régionale liée à cette affiliation. Il bénéficie de : ==>	Avantages Dotation de 5 ballons par la Fédération Mi-tarif sur les cotisations régionales correspondant à toutes les licences, renouvelées ou pas
3ème saison		
Le nouveau club paie Le tarif normal de l'affiliation FFvolley Le tarif normal des licences FFvolley	 Il bénéficie de : ==> Il bénéficie de : ==>	Avantages Dotation de 5 ballons par la Ligue régionale Mi-tarif sur cotisation liée à l'affiliation Mi-tarif sur les cotisations régionales correspondant à toutes les licences (renouvelées ou pas)
4ème saison		
Ce n'est que la quatrième année que le nouveau club paie les tarifs dans leur intégralité.		